

## **Règlements du concours pour les nouveaux membres**

### **Comment participer**

Pour participer, il suffit de s'inscrire via la section **CONCOURS** dans l'infolettre de bienvenue envoyée aux nouveaux membres.

Tous les nouveaux membres inscrits durant les mois de mai, juin, juillet, août et septembre, et ayant complété et confirmé leur inscription au concours via l'infolettre de bienvenue, seront admissibles au tirage.

### **Prix à gagner**

Chaque mois, un quatuor de golf sera offert à l'un des nouveaux membres.

Le prix donne droit à une partie de golf dans l'un de nos clubs partenaires, sélectionné à la discrétion de l'Agence Ton Caddie.

Nous contacterons le gagnant par courriel et ferons de notre mieux pour choisir un club situé près de sa région.

### **Dates du tirage**

Les tirages auront lieu le **1er jour** de chaque mois, du 1er juin au 1er octobre inclusivement, pour déterminer les gagnants des mois de mai, juin, juillet, août et septembre.

Le gagnant sera contacté par courriel et annoncé sur nos plateformes sociales et/ou dans notre infolettre, dans les jours suivants le tirage.

### **Conditions de participation**

Le concours est réservé aux nouveaux membres inscrits au cours du mois en question, âgés de 18 ans et plus, et résidant au Québec.

Une seule participation par membre est autorisée chaque mois.

### **Exclusion de responsabilité**

L'Agence Ton Caddie ne pourra être tenue responsable en cas de problème technique ou d'erreur dans le processus de participation ou de notification du gagnant.

Le prix ne peut être échangé contre de l'argent ni contre toute autre forme de récompense.

### **Non-réclamation du prix**

Si le gagnant ne réclame pas son prix dans les 15 jours suivant l'annonce par courriel, le prix sera annulé et aucun tirage de remplacement ne sera effectué.

### **Contact avec le gagnant**

Le gagnant sera contacté par courriel. Le quatuor de golf sera envoyé sous forme physique par la poste à l'adresse fournie par le gagnant.

## **Modifications des règlements**

L'Agence Ton Caddie se réserve le droit de modifier ou d'annuler ces règlements en tout temps, sans préavis.

## **Protection des données**

Les informations recueillies seront utilisées uniquement pour le tirage et pour la communication avec le gagnant. Elles ne seront pas partagées avec des tiers sans le consentement préalable des participants.

---

## **Règlements rédigés le 1er mai 2025.**

Pour toute question concernant ce concours, veuillez communiquer avec nous à l'adresse [info@toncaddie.ca](mailto:info@toncaddie.ca).